

En ce début d'année, la situation internationale est toujours aussi alarmante. A Gaza, le génocide perdure, et le dernier hôpital a été détruit, tandis que la Russie continue d'envahir l'Ukraine. En décembre 2024, les forces russes ont conquis 4 000 km² en Ukraine, soit près de sept fois plus qu'en 2023. Aux Etats Unis, Trump développe ses ambitions expansionnistes envers le Canal du Panama et le Groenland. La CGT a toujours œuvré pour la paix et le désarmement. Face au contexte international guerrier, elle organisera une grande conférence publique sur la paix le 23 janvier 2025, en recevant les Prix Nobel de la Paix 2024 à la Bourse Nationale du Travail.

Fin 2024, Mayotte a été dévastée par le cyclone Chido et les dirigeants français en déplacement n'ont apporté que mépris, racisme et réflexes colonialistes, allant même jusqu'à allonger la durée journalière du temps de travail sous prétexte de reconstruire l'île. Aussi, des crises humanitaires sévères se déroulent également en Haïti, au Soudan, en Somalie, au Congo, et ailleurs, exacerbées par les conflits armés, guerres civiles, ethniques et religieuses et les catastrophes liées au changement climatique.

Toujours en France, les commémorations des assassinats terroristes des journalistes de Charlie Hebdo qui ont pétrifié le pays il y a dix ans maintenant, doivent nous rappeler que les droits au blasphème et à la liberté d'expression sont inaliénables, qu'il nous faut continuer de les porter et les défendre. Le même jour, l'ancien tortionnaire de la guerre d'Algérie, antisémite, homophobe et xénophobe est mort. Une partie de la classe politique en a profité pour lui rendre d'honteux hommages.

Pour se protéger d'une nouvelle censure, le Premier Ministre Bayrou impose sur la question capitale des retraites un « conclave » dans un cadre budgétaire verrouillé et sans abrogation de la dernière réforme. Nous connaissons les propositions du Medef. Il s'agit de l'introduction de la capitalisation et un changement de système de retraite de base radical qui permettrait de repousser l'âge de départ à la retraite et de baisser le niveau des pensions de façon automatique, c'est-à-dire la mise en place d'un système de retraite à points.

Pour nous, l'abrogation de la dernière réforme des retraites et le rejet total d'un système à points ne sont pas négociables. Aussi, il faut aller plus loin et revenir en particulier sur les 43 ans de carrière pour une retraite à taux plein. Notre fédération revendique une retraite à 60 ans pour 37,5 annuités, dont la pension est calculée sur les 10 meilleures années pour le secteur privé et sur les 6 derniers mois de salaire / traitement pour le secteur public. De plus, la réforme doit contenir la possibilité de véritables départs anticipés pour une reconnaissance de tous les métiers pénibles.

Lorsque nous luttons pour l'emploi, nous luttons pour les cotisations sociales et la défense de notre système de protection sociale. C'est pour cela que la FNPOS CGT appelle à rejoindre le grand rassemblement du 22 janvier devant Bercy à l'initiative de nombreuses fédérations en lutte pour l'emploi industriel dont FNIC , FTM, et Commerce.

Nous exigeons également l'abrogation de la loi dite « pour le plein emploi » qui est entrée en vigueur. Les allocataires du RSA et leurs conjoints, les 16-25 ans suivis par les Missions Locales devront désormais, s'inscrire à France Travail et réaliser 15h d'activités hebdomadaires conditionnant le versement des minimas sociaux. Nous refusons de passer dans une logique de devoirs où l'accès au minimum vital serait conditionné, ce qui est dénoncé notamment par la Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme. Cela se fait dans un contexte de réduction des moyens à France Travail comme dans les Missions locales d'où les mobilisations en région ou bien en intersyndicale le 4 février à France Travail.

Le mardi 28 janvier, la FNPOS CGT se joindra à la mobilisation portée par la CGT CPAM 75 et la CGT CRAMIF, contre la fermeture des centres de santé et les licenciements en région parisienne, une première à la Sécurité sociale.

Enfin, cette année 2025 sera marquée par les 130 ans de la CGT et les 80 ans de la Sécurité sociale. Conformément à nos orientations votées au 13ème congrès, la FNPOS CGT y mettra en lumière le projet de transformation sociale du « 100% sécu ». Ce sera l'occasion pour les syndicats de s'en emparer et ainsi porter nos revendications auprès de l'ensemble de la population.

**LA FNPOS CGT SERA TOUJOURS AUX COTÉS DES TRAVAILLEUSES ET
DES TRAVAILLEURS POUR PORTER LES REVENDICATIONS DE PAIX, DE
JUSTICE SOCIALE ET DE TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ.**